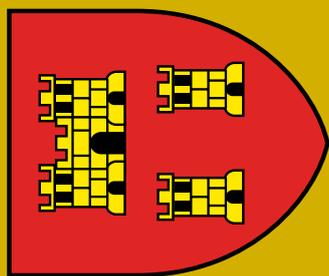


RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

COMMUNE DE JUSSY



COMPTES-RENDUS
ADMINISTRATIF ET FINANCIER
EXERCICE 2018



CONTENU

LE MOT DU MAIRE	2
LE CONSEIL EXÉCUTIF	4
LE CONSEIL MUNICIPAL	5
ACTIVITÉS DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE L'EXÉCUTIF	6
POPULATION – VIE ACTIVE	7
DÉVELOPPEMENT & SÉCURITÉ	11
Rapport de la commission	12
Police municipale	14
Police de gendarmerie de la Pallanterie	16
Patrouille équestre	17
Compagnie des sapeurs-pompiers	17
AGRICULTURE & URBANISME	19
Rapport de la commission	20
BÂTIMENTS & ROUTES	25
Rapport de la commission	26
ÉCOLES ET AFFAIRES SOCIALES	29
Rapport de la commission	30
Jardin d'enfants – La P'tite Cabane	32
Crèche intercommunale	32
Soutien aux associations et aux organisations non gouvernementales	33
Centre de Formation professionnelle nature et environnement	34
Sociétés locales	35
MANIFESTATIONS ET SPORTS	37
Rapport de la commission	38
FINANCES ET ADMINISTRATION	43
Rapport de la commission	44
Compte-rendu financier	45
INTERCOMMUNALITÉ	55
Groupement des 6 communes	56
Arve et Lac	56
Office régional de protection civile	56
État civil	57
Foretgenève –association genevoise des propriétaires forestiers	57
RESSOURCES HUMAINES	59

LE MOT DU MAIRE

Au Président du Conseil municipal,
A Mesdames et Messieurs les membres du Conseil municipal,
Aux habitantes et habitants de la Commune de Jussy.

Conformément aux prescriptions de la loi cantonale sur l'administration des communes du 13 avril 1984, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport administratif et financier de l'exercice 2018 de la commune de Jussy.

Indéniablement, l'année 2018 a été marquée par des nouveautés comptables de première importance comme l'introduction, à compter du 1^{er} janvier 2018, du nouveau plan comptable MCH2, l'obligation de tenir une comptabilité annexe des immobilisations, de nouvelles exigences en matière de présentation des états financiers (compte de résultat échelonné, tableau de flux de trésorerie, annexes aux comptes plus détaillées) ainsi que l'obligation de mettre en place un système de contrôle interne proportionné. Toutes ces nouvelles tâches ont eu un impact significatif sur les activités de l'administration communale.

Vous trouverez tous les commentaires liés aux finances communales en page 43 et suivantes.

Si Jussy est idéalement située, à la croisée des chemins entre nature et urbanisme, nous pouvons être fiers d'avoir su contrôler le développement de notre village et de ses hameaux. Ainsi notre coin de campagne a gardé toute son authenticité. Toutefois de nouveaux défis surgissent comme l'augmentation du trafic routier contre lequel, les autorités communales recherchent des solutions pragmatiques.

Nous avons dû nous battre afin que les déchets de mâchefers ne soient pas stockés dans notre sous-sol. Le Canton était à la recherche de lieu de stockage et Jussy figurait parmi les communes pouvant être potentiellement sollicitées. Pour l'instant, nous avons réussi à repousser les assauts de l'État mais nous devons rester vigilants sur ce dossier.

N'oublions pas notre slogan **JUSSY POU MON VERT DE LA RÉGION** et défendons-nous contre toute vocation qui y serait contraire.

Merci pour votre confiance.
Vive la République genevoise et Vive Jussy!

Anne-Françoise Morel, Maire





Conseil exécutif et
conseil municipal

**LE CONSEIL
EXÉCUTIF**

Au 31 décembre 2018, le Conseil exécutif est composé de:

Madame Anne-Françoise Morel, Maire

2003: entrée en fonction en qualité de Conseillère municipale

2011: entrée en fonction en qualité d'adjointe au Maire

2017: entrée en fonction en qualité de Maire

En charge de: Finances et administration, ressources humaines, votations, élections, recensement, naturalisations, promotion économique, communication, représentation, école et affaires sociales (crèche et jardin d'enfants).

Monsieur Denis Chenevard, adjoint au Maire

2003: entrée en fonction en qualité de Conseiller municipal

2007: entrée en fonction en qualité d'adjoint au Maire

En charge de: manifestations, sociétés locales, sociétés sportives, jeunes, aînés, construction et entretien des bâtiments et routes, cimetière, signalisation, transports publics.

Monsieur Philippe Othenin-Girard, adjoint au Maire

2011: entrée en fonction en qualité de Conseiller municipal

2017: entrée en fonction en qualité d'adjoint au Maire

En charge: agriculture, aménagement du territoire, urbanisme, drainage, assainissement (canalisations), eaux, forêts, gestion des déchets, développement durable, énergies, Agenda 21, cité de l'énergie, sapeurs-pompiers volontaires, sécurité, culture.



Denis Chenevard
Adjoint au Maire



Anne-Françoise Morel
Maire



Philippe Othenin-Girard
Adjoint au Maire

LE CONSEIL MUNICIPAL

Au 31 décembre 2018, le Conseil municipal est composé de:



Bureau du Conseil municipal pour la période

du 1^{er} janvier au 31 mai 2018



Éric Grand
Président



Catalina Kauz
Vice-présidente



Christophe Mage
Secrétaire externe



Olivier Gros
Président



Géraldine Mathieu
Vice-présidente



Christophe Mage
Secrétaire externe

du 1^{er} juin au 31 décembre 2018

ACTIVITÉS DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE L'EXÉCUTIF

Entrée de Monsieur Olivier Gros au Conseil municipal en remplacement de Madame Isabelle Durr, démissionnaire au 31.12.2017. Nous la remercions chaleureusement pour le travail accompli pendant la durée de son mandat.

Représentativité: 7 femmes soit 54%, 6 hommes soit 46%

Le Conseil municipal a tenu 9 séances ordinaires en 2018.

Les commissions ont été convoquées à 24 reprises.

Délibérations, résolutions et motions prises par le Conseil municipal en 2018	
05.02.2018	Prestation de serment d'un nouveau conseiller communal M. Olivier Gros.
05.03.2018	Remplacement de la borne hydrante située sur la route de Lullier, pour une borne hydrante apparente.
05.03.2018	La commission Sécurité et Développement est chargée de mandater un ingénieur en vue d'engager une étude sur la mise en place de la transition énergétique à Jussy.
09.04.2018	Le conseil municipal donne mandat à la commission finances et administration de poursuivre son travail par rapport au système de rémunération des conseillers municipaux et de revenir avec des propositions concrètes.
09.04.2018	Dépassement du budget pour la réfection de l'étanchéité au-dessus de la salle de rythmique des Beillans.
09.04.2018	Dépassement de budget pour l'étude et la demande d'autorisation pour la transformation de la chaufferie de la mairie (pompe à chaleur couplée à l'installation de cellules photovoltaïques sur le toit de la salle communale).
09.04.2018	Crédit complémentaire pour la réalisation d'aménagements complémentaires de la Zone 30 km/h, à condition que la DGTE et la police confirment la validation des nouveaux aménagements et de la zone 30 km/h.
14.05.2018	Élection de M. Olivier Gros en qualité de Président et de M ^{me} Géraldine Mathieu en qualité de Vice-présidente du Conseil municipal pour la période du 1 ^{er} juin 2018 au 31 mai 2019
14.05.2018	Approbation des comptes 2017 de la Fondation de la commune de Jussy pour le logement.
14.05.2018	Approbation des comptes communaux de l'exercice 2017.
14.05.2018	Proposition du Maire et de ses adjoints relatives à l'approbation des crédits budgétaires supplémentaires 2017 et les moyens de les couvrir.
04.06.2018	Ouverture d'un crédit d'engagement pour l'installation de panneaux solaires sur le toit de la salle des fêtes dans le cadre du projet de transition énergétique de la commune.
04.06.2018	Résolution de la commission Bâtiments et Routes relative au transfert modal sur la ligne du Léman Express (Evian-Annemasse).
12.11.2018	Fixation d'un montant minimum de la taxe professionnelle communale pour 2019.
12.11.2018	Versement d'une contribution au Fonds intercommunal pour le développement urbain (FIBU). Budget 2019.
12.11.2018	Budget de fonctionnement annuel 2019, taux des centimes additionnels ainsi qu'autorisation d'emprunter.



Population et
vie active

Population

La population jusserande était de 1292 habitants début 2018.
La commune a eu la joie d'accueillir 9 enfants. Malheureusement 9 habitants nous ont quitté au cours de cette année.

Le mouvement migratoire présente un bilan négatif de 19 personnes:
90 arrivées, 109 départs, ce qui porte le nombre d'habitants au 31.12.2018 à 1273.

Mariages

3 mariages ont été célébrés à Jussy en 2018 (2 juin, 7 juillet, 31 août).

Naturalisations

Une naturalisation ordinaire et une naturalisation facilitée ont été octroyées.

Évolution du nombre d'habitants de Jussy



Population résidente 2018	Jussy		Canton de Genève	
	Effectif	En %	Effectif	En %
Population totale (en fin d'année)	1'273	100	501'748	100
Densité de population (habitants par hectare)	1,1	—	20,4	—
POPULATION SELON LE SEXE				
Hommes	625	49,1	243'153	48,5
Femmes	648	50,9	258'595	51,5
POPULATION SELON L'ORIGINE				
Genevois	726	57,0	189'276	37,7
Confédérés	268	21,1	111'465	22,2
Étrangers	279	21,9	201'007	40,1
dont Union européenne (UE28)	238	18,7	130'443	26,0
POPULATION SELON LE GROUPE D'ÂGES				
0-19 ans	294	23,1	104'438	20,8
20-64 ans	716	56,2	314'668	62,7
65 ans ou plus	263	20,7	82'642	16,5
dont 80 ans ou plus	56	4,4	25'338	5,0

Évolution du nombre de chômeurs inscrits depuis 2004



Source: Office cantonal de la statistique (OCSTAT) – Genève

■ Canton de Genève (échelle de gauche) ■ Choulex, Gy, Jussy, Meinier, Presinge, Puplinge, Vandœuvres (échelle de droite)



Développement &
sécurité

RAPPORT DE LA
COMMISSION**Composition**

Président	Éric Grand
Vice-président	Olivier Sommer
Membres	Géraldine Mathieu, Audrey Pion, Olivier Gros
Exécutif	Philippe Othenin-Girard

Cette commission traite des dossiers suivants: développement durable, énergie, Agenda 21, cité de l'énergie, culture, pompiers, sécurité.

En 2018, Monsieur Olivier Gros a rejoint la commission suite à la démission de Madame Isabelle Durr.

Au cours de ses séances, la commission a suivi les projets suivants:

- » Le travail du comité de pilotage cantonal chargé de réformer les sapeurs-pompiers volontaires et professionnels.
- » Les projets de réforme de la Protection Civile
- » L'avancée de la rédaction du nouveau livre sur Jussy dont la publication est prévue à l'automne 2019.

La mission principale de cette commission est de réfléchir à l'avenir de Jussy. Fort des conclusions du rapport sur la question «Jussy a-t-elle la capacité d'autonomie énergétique» (rendu fin décembre 2017), elle a engagé plusieurs réflexions présentées ci-après. La commission reste attentive au projet cantonal de décharge type C et E (déchets bioactifs et mâchefers) dont deux espaces sont identifiés sur le territoire de Jussy.

Mutualisation des panneaux solaires

Un travail s'est engagé avec les SIG pour connaître la possibilité de créer une communauté de producteurs-consommateurs d'énergie solaire. Selon l'avis des SIG, l'idée serait tout à fait réalisable.

Malheureusement les lois fédérales ne permettent pas ce genre d'initiative, ce qui oblige la commission de se concentrer sur l'accompagnement d'initiatives personnelles.

Chauffage à distance (CAD)

Une étude d'opportunité a été commandée au bureau Conti & Associés Ingénieurs SA sur la faisabilité d'une telle réalisation. En premier temps, cette étude se concentrera sur le centre du village (Jussy Sud et Jussy Nord) ainsi que les hameaux de Lullier et Petit-Lullier.

Rénovation de la salle de gym des Beillans

Les chaufferies du centre sportif et scolaire des Beillans demandent à être remplacées ces prochaines années. La commission s'est penchée sur l'opportunité de changer d'énergie, ayant comme but la diminution l'empreinte carbone de ces bâtiments. Ceci passe automatiquement par une rénovation importante de l'enveloppe des bâtiments des Beillans construits dans les années 80-90. Un bilan énergétique a été commandé au bureau Conti & Associés Ingénieurs SA qui sera présenté à la séance de commission du mois de janvier 2019.

Diminution de la consommation électrique

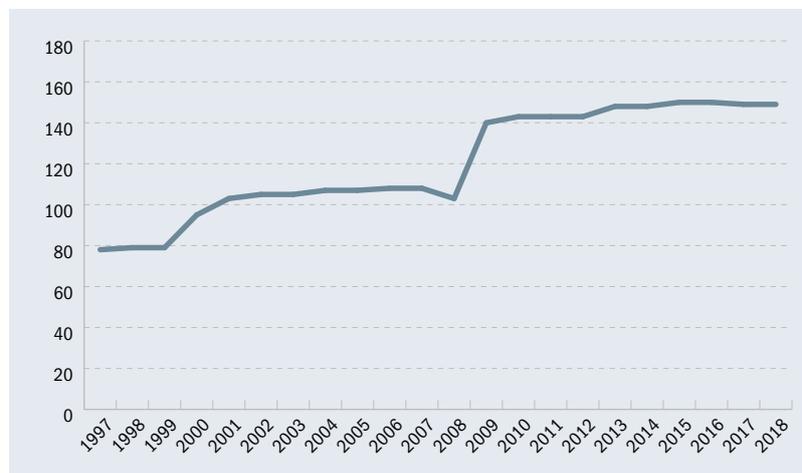
Une réflexion s'est faite pour tenter de diminuer la consommation d'électricité, tant au niveau des bâtiments communaux que sur les voiries. Pour ce qui est des bâtiments, la commission a suggéré d'installer des lampes dites Eco21, voire d'éteindre certains éclairages extérieurs à un moment donné de la nuit. Un rapport a été rendu par Eco21 des SIG qui a permis d'identifier les lampes à remplacer. Ce rapport a été transmis à la commission des bâtiments pour sa réalisation.

Pour ce qui est des éclairages de rue, un projet pilote a été fait sur les lampadaires de la route du Petit-Lullier et au chemin de La Moillette. Les têtes de lampadaires ont été remplacées par des LED et des capteurs de présence ont été installés, dans le but de diminuer la luminosité à 10% lorsque ces voies ne sont pas utilisées. Ceci permet aussi d'agir sur l'impact de la pollution lumineuse, qui devient un réel problème dans le canton de Genève. La commission est en phase d'observation et attend les remarques des riverains et utilisateurs

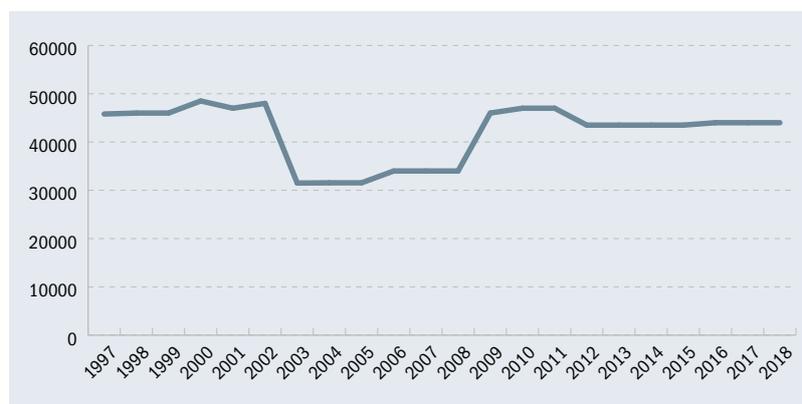
Une étroite collaboration existe avec la Fondation de la commune de Jussy pour le logement qui a entrepris la même démarche sur les immeubles et la place des Prés-Seigneurs, ainsi qu'à Lullier. Enfin la commission tient à relever la très bonne collaboration qu'elle entretient avec l'Exécutif et le personnel communal. Elle leur témoigne son entière satisfaction et les remercie pour le travail accompli.

Réseau d'éclairage de la commune de Jussy

Évolution du nombre de luminaires



Évolution de la consommation d'énergie en kWh



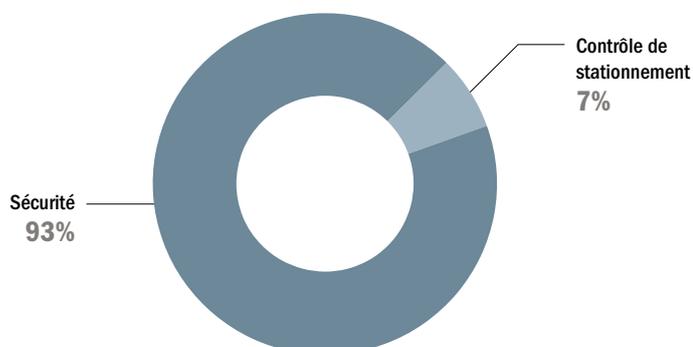
POLICE MUNICIPALE

La sécurité des habitants de Jussy repose sur 4 systèmes, celui de la police cantonale, dont les gendarmes sont basés au poste de la Pallanterie, celui de la police municipale, basée à Thônex, les gardes-frontières et celui des pompiers du SIS épaulés par la compagnie 33 des sapeurs-pompiers volontaires de Jussy.

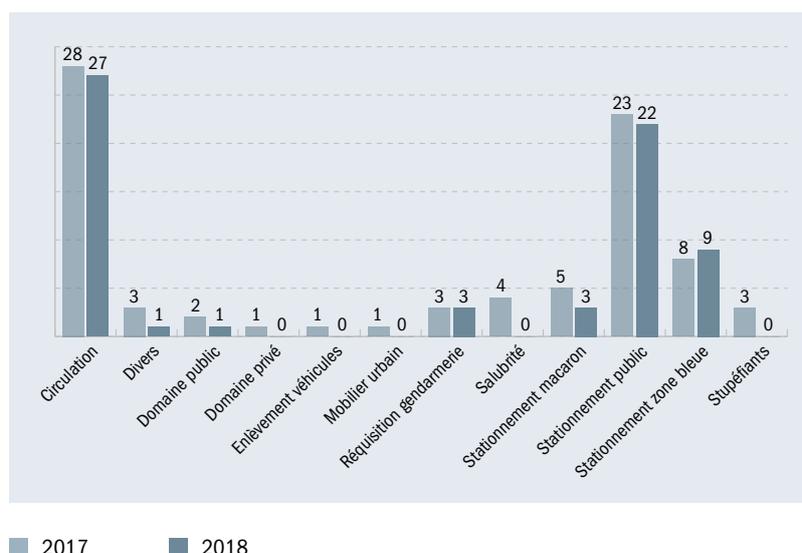
LE SAVIEZ-VOUS ?
75% du montant des amendes revient à la commune de Jussy.

	2017	2018
Nombre amendes	257	139
Amendes en CHF	12'333	6'163
Montant rétrocédé (75%)	-9'250	-4'622

Répartition des tâches de la police municipale



Actions de sécurité – réquisition



En conclusion, la police municipale n'a pas constaté la présence établie de bande de jeunes, les interpellations et contrôles ont été effectués sur des individus isolés résidant à l'extérieur de la commune. Hormis le secteur de Lullier, aucun recensement de problème lié aux stupéfiants n'a été relevé. Il y a très peu d'incivilités relatives à la loi sur la circulation routière, la zone 30 km/h a fait l'objet d'actions régulières de visibilité.

Les actions axées sur la sécurité autour de l'école sont menées essentiellement au moment des rentrées scolaires ou sur demande spécifique de la commune.

POLICE DE GENDARMERIE DE LA PALLANTERIE

En collaboration étroite avec le poste de Chêne, les 14 policiers du poste de la Pallanterie assurent la sécurité des communes qui composent la région «Arve-Lac». Principalement dédié à la police de proximité, leur champ d'action est large. Précisons également qu'une partie de l'effectif, soit 10 policiers, s'occupe des réquisitions urgentes, du lundi au vendredi.

Pour autant, les communes ne sont pas laissées à l'abandon durant les plages horaires qui ne sont pas couvertes par le poste du secteur. En effet, les agents de Police-secours prennent le relais.

L'îlotier du poste maintient des contacts privilégiés avec les autorités de la commune, la police municipale et les écoles. Il collabore étroitement avec l'enquêteur de sécurité publique du poste dans des missions de police judiciaire de proximité.

Nombre d'interventions

La baisse significative enregistrée en 2017 se confirme:

2017	189	-6,8% 
2018	179	

Risques et recommandations

Cambriolages	Toujours bien fermer portes et fenêtres, y compris si vous êtes dans la maison, sur votre terrasse, à l'étage ou au sous-sol.
	Videz régulièrement votre boîte aux lettres.
	Mettez vos valeurs (bijoux, argent) en sécurité, à la banque ou dans un coffre.
	Ne laissez pas entrer d'inconnu dans votre logement. Même pour une demande d'assistance, vous pouvez laisser le requérant devant votre porte, mais en aucun cas seul et sans surveillance dans votre domicile.
Escroquerie dites « du faux neveu »	Mettez immédiatement un terme, poliment et fermement, à tout appel téléphonique douteux afin d'éviter tout harcèlement.
Vols à l'astuce dits « à la fausse qualité »	N'ouvrez pas la porte à un ou des inconnus qui vous proposeraient des services de nettoyage de toiture, de cour, des travaux d'entretien divers. Composez le 117!

Rappelez-vous:

La prévention et l'attention de chacun sont aussi les meilleurs moyens pour lutter contre les cambriolages!

PATROUILLE ÉQUESTRE

En juin 2018, la commune de Jussy a eu le plaisir de recevoir sa première patrouille équestre qui a pour mission de patrouiller hors des grands axes. Le groupe équestre offre une visibilité accrue sur des points stratégiques du canton. Ses agents travaillent à améliorer la sécurité dans l'espace public, en luttant contre le trafic de stupéfiants et en prévenant les cambriolages, tout en aidant à la recherche de personnes. Les policiers surveillent notamment des régions difficiles d'accès aux véhicules de police, ce qui permet d'éviter des phénomènes d'occupation illicite, comme les campements sauvages.

Afin de mettre en place sa brigade montée, la police a travaillé en partenariat avec le refuge de Darwyn, association à but non lucratif et reconnue d'utilité publique, dont l'objectif est de recueillir les chevaux maltraités, destinés à l'abattoir ou dont les propriétaires ne peuvent plus s'occuper pour diverses raisons. Les montures des policiers sont mises à disposition par la responsable de cette entité.

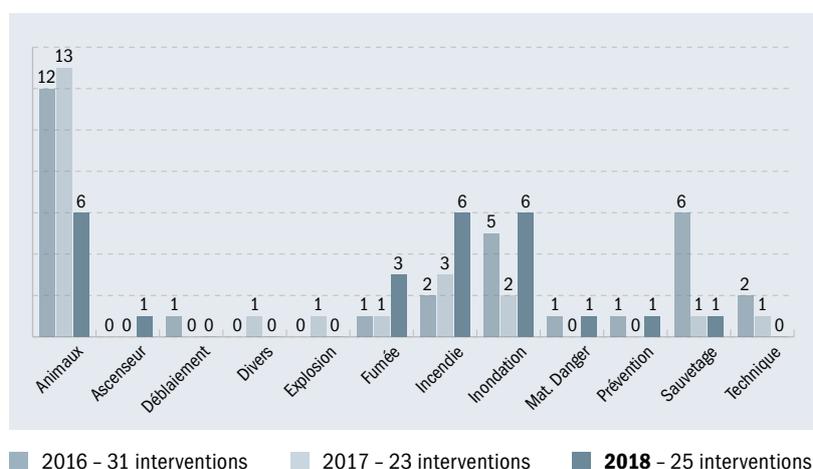
Les autorités communales tiennent à saluer cette belle initiative qui voit la renaissance d'une longue tradition puisque la création d'un corps de gendarmerie à cheval a été décidé en 1860 par le Grand Conseil genevois.

COMPAGNIE DES SAPEURS-POMPIERS

Type intervention	Mixte	Jussy seul	SIS seul	Gy	Meinier	Presinge	Puplinge
Animaux – récupération, sauvetage, destruction			1		2	1	1
Ascenseur – dépannage, récupération			1				
Déblaiements – bâtiment, nature, VP							
Divers – récupération, fermeture BH							
Explosion – bâtiment,nature, VP							
Fumée – bâtiment,nature, VP					1	1	1
Incendie – bâtiment,nature, VP		5			1		
Inondation – bâtiment,nature, VP		1			1	1	3
Mat. danger – hydroc, gaz, chimie			1				
Prévention – bâtiment,nature, VP	1						
Sauvetage – accident, assistance		1					
Technique – effondrement, levage, ouverture							
Total	1	7	3	0	5	3	6
	4%	28%	12%	0%	20%	12%	24%

En 2018, une très légère augmentation des interventions passant de 23 à 25 par rapport à 2017. Les interventions de la Compagnie 33 (CP 33) sur une autre commune, font partie des statistiques. Il peut s'agir du Chef d'intervention seul, du Chef d'intervention avec des sapeurs ou des sapeurs de la CP 33 uniquement (dans ce dernier cas le Chef d'intervention provient d'une autre commune).

Évolution du nombre d'interventions depuis 2016 par catégorie



Nous constatons une forte augmentation des interventions sur les autres communes. Sur les 14 interventions concernées, 13 ont mobilisé uniquement le Chef d'intervention de Jussy et une était avec Jussy en renfort.

Le mot du capitaine – Marc Rivollet

Je constate, avec énormément de plaisir, que la compagnie s'est toujours montrée exemplaire et efficace lors de ses différentes interventions qui se sont déroulées en 2018. La remarques des Chefs d'intervention des autres communes est souvent la même. «Tout est déjà en place quand j'arrive sur place».

La collaboration entre les communes de Gy, Jussy, Meinier, Presinge et Puplinge se déroule très bien et le résultat est positif.

Concernant le nouveau concept opérationnel cantonal de défense incendie et secours, le volet professionnel a déjà été validé et le volet volontaire a été longuement discuté et est en passe d'être adopté.

Actuellement, la crainte concerne les coûts exorbitants qui seront imputés aux communes suite à l'acceptation du volet professionnel. Je reste persuadé que toutes les communes ne se rendaient pas compte de ces futurs coûts lors du vote.

Nous avons eu la soirée porte ouverte qui nous a permis d'engager 5 nouveaux sapeurs et qui en a motivé un 6^e.

Effectif

La compagnie compte 30 sapeurs au 31 décembre 2018 avec 5 nouvelles recrues et une démission.

Finances

Pour 2018 le solde non dépensé sur le budget se monte à CHF 5'665,97 pour un budget de CHF 92'884.-.

Il faut ajouter une subvention cantonale de CHF 1857.- qui a été versée en 2019 pour le budget 2018 concernant les achats subventionnés.



Agriculture & urbanisme

RAPPORT DE LA COMMISSION

Composition

Présidente	Deborah Wegmüller
Vice-président	Grégoire Stoky
Membres	Géraldine Mathieu, Olivier Sommer, Jean Daniel Baud
Exécutif	Philippe Othenin-Girard

Cette commission traite des dossiers suivants: agriculture, drainage et assainissement, eaux et forêts, gestion des déchets, urbanisme et aménagement.

Durant toute l'année 2018, la composition de la commission n'a pas changé.

Collecteurs des Beillans

Au sein de la commission Agriculture et Urbanisme chaque année le sujet des collecteurs est traité. En effet, le réseau n'étant pas récent, il y a toujours des secteurs que nous projetons d'entretenir et devons également toujours traiter des urgences. En 2018 la rénovation du secteur des Beillans a été terminée.

- » Montant total de la rénovation 2018: CHF 75'200.-.

Mini-déchetteries et presse à carton

La problématique des déchets est aussi un sujet permanent. Afin d'améliorer le tri et de faciliter cette action pour la population, des mini-déchetteries (papier, verre) ont été installées sur le territoire de la Commune:

- » Sionnet (route de Compois, niveau ch. de Sionnet)
- » Route de Bellebouche (niveau ch. des Cabrits)
- » Route de Monniaz 111 (ancienne Laiterie)
- » Route de Juvigny 103 (parking ancienne douane)

De plus une presse à carton-papier a été installée vers le local voirie.



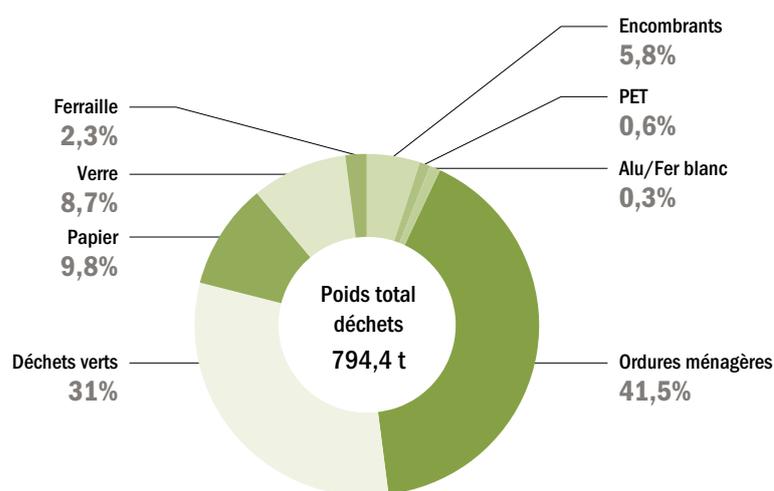
Sensibilisation auprès des entreprises de la commune

La problématique du recyclage des emballages des engrais et autres produits de traitements utilisés a fait l'objet d'une campagne de sensibilisation auprès des entreprises de la Commune afin d'améliorer l'efficacité du tri de nos déchets communaux. Il a été rappelé que le Cercle des agriculteurs reprend volontairement les produits phytosanitaires non utilisés et exclusivement achetés auprès de l'enseigne, que les bidons vides, qui contenaient des produits de traitement, sont à rincer selon les recommandations émises par les milieux agricoles, de même pour les sacs en papier ou en plastique qui contenaient des engrais ou des semences.

Concernant l'utilisation de pesticides et ses conséquences sur notre environnement, cette campagne a également permis d'inciter les exploitants à utiliser des produits naturels, commercialisés par le Cercle des agriculteurs.

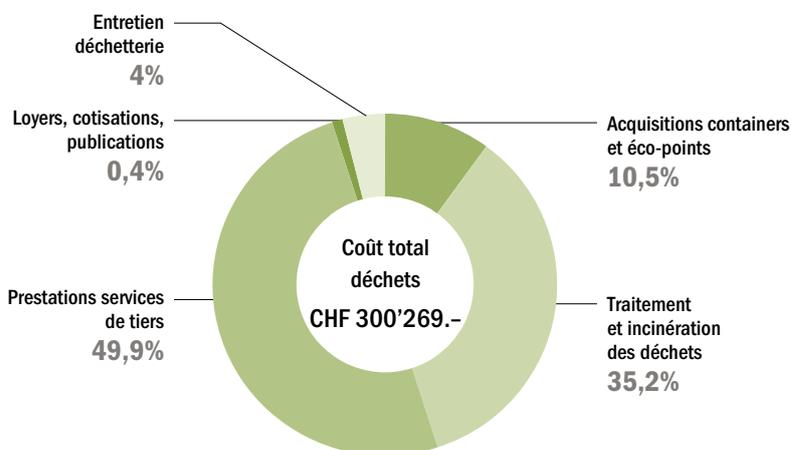
Répartition des déchets en 2018

Tonnages 2018	Tonnes
Ordures ménagères	329,6
Déchets verts	246,6
Papier	78,4
Verre	69,1
Ferraille	17,9
Encombrants	46
PET	4,4
Alu/Fer blanc	2,4



Statistiques déchets 2018

Coût 2018 du traitement des déchets	CHF
Loyers, cotisations, publications	1'270.-
Entretien déchetterie	12'140.-
Acquisitions containers et éco-points	31'509.-
Traitement et incinération des déchets	105'549.-
Prestations services de tiers	149'801.-
Coût total du traitement des déchets	300'269.-



La Boîte à fringues

La boîte à fringues a récolté 8200 kg de textiles en 2018, cela représente environ 6,5 kg de textiles récolté par habitant de la commune.

Imaginons ce que peut bien représenter 6,5 kg d'habits... c'est l'équivalent de...

3 paires de jeans – 3 pantalons coton adulte – 3 pantalons jogging adulte – 3 chemises – 3 t-shirt L – 3 robes légères – 3 paires de chaussettes – 3 sweat shirts – 3 pyjamas coton adulte

Les textiles récupérables sont les vêtements pour femmes, hommes et enfants en bon état, propres et encore portables:

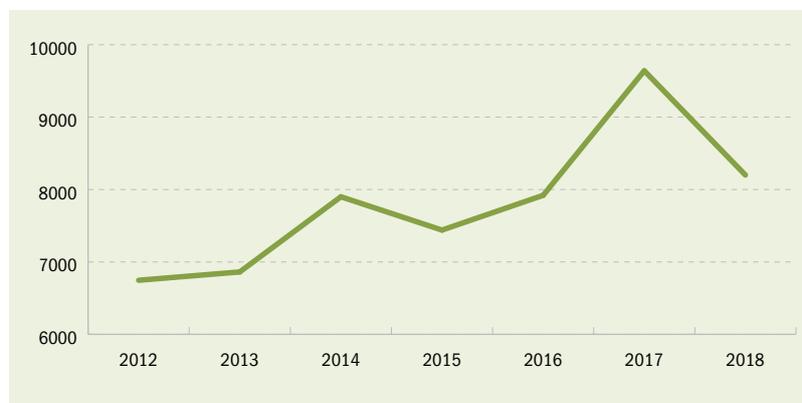
- » vêtements en cuir et fourrures;
- » chaussures propres et en bon état (attachées par paires);
- » linge de table, draps et linges de maison;
- » sous-vêtements et chaussettes propres;
- » ceintures et sacs;
- » duvets et oreillers.

Tout autre déchet est non récupérable comme par exemple les matériaux non-textiles; les textiles et vêtements sales et en mauvais état: les restes et chutes de tissu, matelas, rembourrages, tapis, matériaux d'isolation; chaussures de ski, patins à glace, rollers, bottes en caoutchouc; chaussures dépareillées.

Cette démarche permettra non seulement de fournir des emplois dans la région mais aussi de proposer des habits de seconde main à des prix attractifs sur des marchés défavorisés.

» Emplacement: déchetterie communale de Lullier – route de Lullier
92, 1254 Jussy

Kilos de textiles récoltés



Clean Up Day

En 2018 a eu lieu la deuxième édition du Clean up Day organisé par la Commune. Environ 25 personnes ont participé à cette matinée de collecte des déchets au bord des routes, nous les remercions!

Entretien des chemins forestiers

Un programme d'entretien des chemins forestiers a été mis en place et réalisé par les employés communaux, en coordination avec les services de l'État.

La commune de Jussy dispose sur son territoire de 25,3 km de voies inscrites à l'Inventaire des voies de communication historiques de Suisse (IVS) et de 16 km de chemins de randonnée sur les 350 km que compte actuellement le réseau cantonal, dont 33% sont munis de revêtement naturel.





Bâtiments & routes

RAPPORT DE LA
COMMISSION**Composition**

Président	Jean Daniel Baud
Vice-président	Alain Magistra
Membres	Camille Pinget, Deborah Wegmüller, Éric Grand, Olivier Gros
Exécutif	Denis Chenevard

Cette commission traite des dossiers suivants: construction et entretien, bâtiments, cimetière, routes, signalisations et transports publics.

La commission s'est réunie à sept reprises. Monsieur Olivier Gros a rejoint la commission en mars suite à la démission de Madame Isabelle Durr.

Appartement route des Beillans 11

La commission a effectué le suivi des travaux de transformation et rénovation.

Bâtiment de la Couronne

La commission a étudié le dossier et a été informée de l'évolution des travaux engagés par la nouvelle locataire et par la Commune. Le projet des autres travaux à charge de la Commune a également été examiné en vue du dépôt de la demande d'autorisation de construire. À noter que la commission fait son possible pour répondre favorablement aux exigences de la CMNS pour la mise en conformité des fenêtres et des portes de ce bâtiment.

Grâce à ces travaux, le restaurant de la Couronne a pu rouvrir ses portes le 27 juin 2018 et ainsi assurer à nouveau une animation au centre du village.





Remplacement de la chaudière à mazout du bâtiment de la mairie et panneaux photovoltaïques

Après l'étude de plusieurs variantes avec un mandataire extérieur, la commission a donné son préavis au Conseil municipal pour une solution économique de pose de panneaux photovoltaïques sur le toit de la salle des fêtes. Travaux réalisés au printemps 2019.

Amélioration énergétique de la salle de gymnastique des Beillans

Dans le cadre de la transition énergétique des communes, la commission a lancé une réflexion sur l'amélioration énergétique de la salle de gymnastique des Beillans. Le dossier a ensuite été transmis à la commission Développement et sécurité pour intégrer une réflexion plus globale.

Parking Route de Jussy 336

La réfection du parking du bâtiment sis au 336 route de Jussy (ancienne chapelle) a été faite afin de faciliter le parcage des véhicules.

Enfouissement des lignes électriques et téléphoniques à Monniaz

La commission a suivi du projet d'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques, dans lequel la pose d'une fibre optique et le remplacement partiel de la conduite d'eau entre la sortie du village et le hameau de Monniaz par les SIG sont aussi prévus.

Après une première puis une seconde mise en soumission, l'adjudication est intervenue en 2018 et les travaux débuteront au printemps 2019 pour une durée totale de 12 mois.

Des travaux ont été effectués par les SIG pour le raccordement des eaux usées du hameau de Monniaz sur le réseau français et la suppression de la station d'épuration.

Transports publics

La commission a poursuivi son travail d'étude du tracé définitif de la future ligne H des TPG qui remplacera en 2020 le tracé actuel de la ligne C (Chêne, centre horticole via Carra et Puplinge). La ligne C, elle, empruntera alors le tracé du C+.

Les projets de mobilité

- » Suivi de la validation de la zone 30 km/h du village impliquant quelques légères adaptations.
- » Projet de déplacement du portique d'entrée de la route de Juvigny en amont du stand de tir.
- » Prise de position favorable à l'attention du Conseil municipal sur une motion de Monsieur Éric Grand relative au transfert modal en amont de Jussy sur la ligne du Léman Express.
- » Etude du dossier de liaison autoroutière Machilly, Thonon et préavis positif pour l'attribution d'un mandat à une étude d'avocat pour défendre les intérêts de la Commune.
- » Étude en vue de l'acquisition d'un logiciel pour la planification et la gestion numérique de l'entretien des routes et chemins communaux.
- » Projet de transformation du giratoire de Sionnet; abandonné suite aux exigences des services de l'État.



Écoles et
affaires sociales

RAPPORT DE LA COMMISSION

Composition

Présidente	Myriam Rivollet
Vice-présidente	Catalina Kauz
Membres	Patricia Cousaz-Pantet, Grégoire Stoky
Exécutif	Anne-Françoise Morel

Cette commission traite des dossiers suivants: école, crèche et jardin d'enfants, affaires sociales, activités du Conseil municipal.

Durant toute l'année 2018, la composition de la commission n'a pas changée. La commission s'est réunie 3 fois en 2018 en séance ordinaire et une fois pour une séance dédiée à l'organisation des promotions 2018.

Effectif des classes

Degré	Enseignants	Effectif
1P – 2P	Anne Dubois	21 élèves
2P – 3P	Caroline Claus	23 élèves
3P – 4P	Stéphanie Brun Bulliard / Stéphanie Berthier	21 élèves
5P	Sylvie Massarotto / Anita Pordes	23 élèves
6P – 7P	Denis Pfister	22 élèves
7P – 8P	Karim Bugnard	23 élèves

Soit un total de 133 élèves. 26 élèves hors commune (Suisses ou étrangers) sont accueillis à l'école de Jussy et 3 élèves Jusserands sont accueillis par des autres communes.

Rentrée scolaire

Le café-croissant de la rentrée scolaire 2018-2019 a été servi par Madame le Maire et les membres de la commission «Écoles et Affaires sociales» aux parents pour le premier jour d'école.

Bibliobus

	2017	2018	Écart
Prêts Adulte	575	708	23%
Prêts Jeunesse	562	280	-50%
Total prêt	1'137	988	-13%
Inscription Adulte	0	0	0%
Inscription Jeunesse	3	1	-67%
Total inscriptions	3	1	-67%
Nb. de tournées	12	12	0%
Moy. prêts/tournée	94,8	82,3	-13%
Fréquentation	241	131	-46%
Nb. de pers./tournée	20,1	10,9	-46%

Promotions 2018

La fête des promotions scolaires s'est déroulée le samedi 30 juin 2018, sous un soleil radieux! La fanfare La Revuelta, a ouvert le cortège avec ses musiques folkloriques et populaires du Nord du Chili. Les chars des enfants ont traversé le village avant de rejoindre la salle de Fêtes où s'est tenue la cérémonie officielle, suivie de l'apéritif communal servi par les membres du Conseil Municipal.

De nombreuses activités proposées par l'APEJ, comme le «Jeu de l'Oie géant» ou encore les «1001 Roues» ont animé la journée et fait le bonheur des petits et des grands!



JARDIN D'ENFANTS – LA P'TITE CABANE

L'espace de vie enfantine offre un mode de garde collectif en dehors du lieu familial. Il est propice à l'épanouissement de chacun. Les collaborateurs et collaboratrices favorisent une intégration progressive et sécurisante, ils veillent à l'évolution harmonieuse de chaque enfant par une approche centrée sur le développement de la personnalité du point de vue affectif, physique, intellectuel, créatif et social. L'équipe propose aux enfants des rythmes de vie et des activités répondant à leurs besoins. Le thème de l'année était «Laissons-nous porter par notre imagination et nos envies tout au long de l'année 2017/18». Après de nombreuses années où nous avons utilisé des thèmes plus concrets, le plaisir et la spontanéité du quotidien ont été bien appréciés par les enfants et l'équipe. L'année a été riche en découvertes et amusements!

CRÈCHE INTERCOMMUNALE

La crèche «Les Loupiots du Chambet» est une structure intercommunale gérée par le groupement intercommunal pour la Petite Enfance (Meinier, Jussy, Presinge, Gy). Le conseil et le comité favorisent et soutiennent un accueil bienveillant, professionnel, répondant aux normes et de grande qualité, correspondant au plus près aux besoins des familles. Une collaboration ainsi qu'une gestion de confiance et de proximité sont établies avec la direction et la crèche. L'institution défend un lieu d'accueil propice à l'épanouissement de chacun.

La Commune de Jussy dispose de 11,25 places au sein de la Crèche intercommunale. En 2018, 10,20 places (moyenne annuelle) étaient occupées pour un coût net de CHF 272'079.-.

Nombre d'enfants accueillis = 62 pour les 4 communes

Total places occupées = 39,88

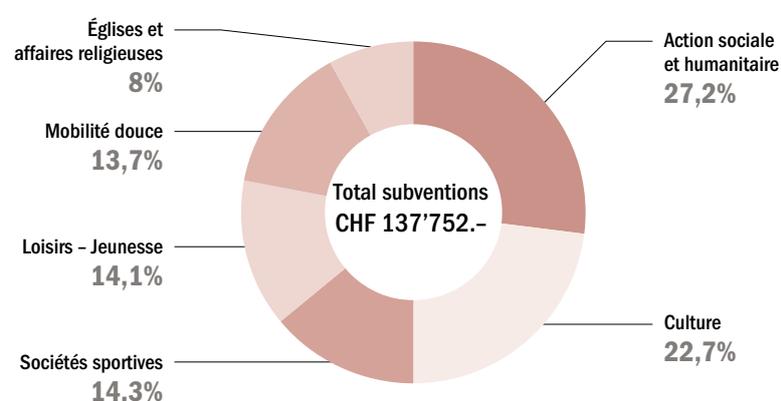
Taux d'occupation: 94,95%

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS ET AUX ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

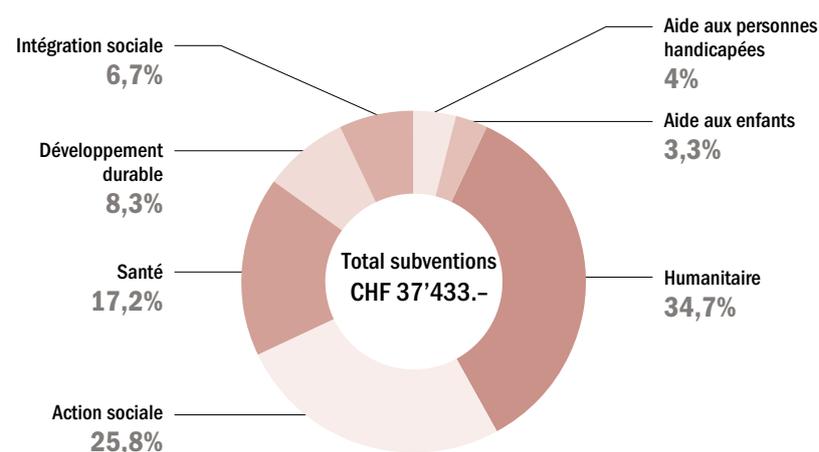
La Commune soutient les associations culturelles et sportives locales ainsi que des organisations non gouvernementales (ONG) dont la mission est de défendre des causes humanitaires et sociales.

En 2018, CHF 137'752.- de subventions ont été octroyées dont CHF 18'850.- en faveur de la mobilité douce: remboursement partiel des abonnements TPG des jeunes et subventions pour l'achat de vélos électriques.

Subventions 2018



Détail des subventions «Aide sociale & Humanitaire»



CENTRE DE
FORMATION
PROFESSIONNELLE
NATURE ET
ENVIRONNEMENT

Inauguration des nouvelles serres de floriculture

Les 9 nouvelles serres du centre de formation professionnelle nature et environnement de Lullier ont été inaugurées en présence de M^{me} Anne Emery-Torracinta, conseillère d'État en charge du DIP, M^{me} Anne-Françoise Morel, maire de Jussy et M. Yves Leuzinger, directeur d'HEPIA qui bénéficie de deux serres pour la recherche.

Nomination du nouveau directeur du centre CFPNE Lullier

Suite à la nomination de M. Gilles Miserez à la tête de l'Office pour la Formation professionnelle et continue de Genève (OFPC), M. Jean Lebedeff a repris la direction du Centre de formation de Lullier le 15 juillet 2018.

SOCIÉTÉS LOCALES

	Téléphone de contact	E-mail
Aînés	022 888 15 15	info@jussy.ch
APEJ (Association des Parents d'élèves de Jussy)	—	apejussy@gmail.com
Aux Cinq Colosses	022 347 01 20	foyer@aux5colosses.ch
Centre d'action sociale des Eaux-Vives, Vézenaz – Hospice général	022 420 64 00	contact@hospicegeneral.ch
EPI (Établissements Publics pour l'intégration)	022 949 03 01	contact@epi.ge.ch
GIAP (Groupement intercommunal pour l'Animation Parascolaire)	022 309 08 20	—
GIAP Parascolaire – répondeur	079 909 52 31	—
IMAD (Institution genevoise de maintien à domicile)	022 420 20 13	info@imad-ge.ch
Impôts easy	—	ist@estv.admin.ch
KOALA	022 349 30 66	info@koala-ge.ch
Nez Rouge	0800 802 208	info@nezrouge.ch
Restaurant scolaire «Croque Midi»	—	—
Samaritains des Trois-Chêne	—	secretariat@samatc.ch
Service des prestations complémentaires	022 546 16 00	—

Association	Téléphone de contact	E-mail
Amicale du Ball-Trap	—	abtjussy@gmail.com
Arc Club de Jussy	022 759 00 34	president@arc-club-jussy.ch
Association Cavaliers Arve & Lac	—	jacques.grange@bluewin.ch
Association des propriétaires de forêts Gy-Jussy-Presinge	076 616 18 82	contact@forets-gy-jussy-presinge.ch
Au fil des sons	076 457 93 04	contact@aufildessons.ch
Centre artistique du Lac	022 752 46 83	c_a_l@bluewin.ch
Chorale mixte «L'Echo des Champs»	—	marietille.m@gmail.com
Clair-Vivre	079 212 45 70	info@clair-vivre.ch
Communes-Écoles	022 388 16 78	communes.ecole@bluewin.ch
Compagnie des pompiers de Jussy	022 759 15 23	—
Demi de Jussy	—	info@demidejussy.ch
Jeunesse de Jussy	079 242 97 89	matpradervand@hotmail.com
Jusserands Actifs	022 759 16 67	—
Jussy Modèle Club	078 635 94 06	mdirani@bluewin.ch
JussyEnMarche	079 333 34 25	vivianelucie@bluewin.ch
Les concerts de Jussy	079 203 44 81	info@lesconcertsdejussy.ch
Ski Club Meinier	078 622 91 92	info@sccm.ch
Société de Gymnastique de Jussy	079 696 46 00	julie.quinones@hotmail.com
Société des Carabiniers	022 759 10 89	info@carabiniers.ch
Troupe Open Scènes	079 213 54 13	Catherinemagnin@aol.com
Union des Paysannes et Femmes Rurales de Jussy	—	—



Manifestations et sports

RAPPORT DE LA COMMISSION

Composition

Présidente	Catalina Kauz
Vice-présidente	Myriam Rivollet
Membres	Camille Pinget, Olivier Sommer, Géraldine Mathieu
Exécutif	Denis Chenevard

Cette commission traite des dossiers suivants: manifestations, sociétés locales, sociétés sportives, jeunes, aînés.

Durant toute l'année 2018, la composition de la commission n'a pas changée.

La commission s'est réunie à 5 reprises en 2018.

30.01.2018 – Soirée des vœux

Les autorités communales ont accueilli les nouveaux arrivants au cours de la soirée des vœux au mois de janvier 2018.



Cette soirée fut aussi l'occasion de saluer M. Gilles Miserez, qui œuvrait au rayonnement du CFPne-Lullier) depuis 2009, nommé à la tête de l'Office pour la formation professionnelle et continue de Genève (OFPC) et de lui souhaiter le meilleur pour ses nouvelles attributions.



Monsieur Miserez a notamment travaillé à la reconnaissance fédérale du diplôme de l'école d'horticulture. Il a également participé au développement des filières de formations AFP et de transition. Le site de Lullier lui doit aussi sa modernisation. De formation ingénieur HES en architecture du paysage et horticulteur, Gilles Miserez a débuté sa carrière comme collaborateur technique et scientifique dans des bureaux d'architecture paysagère et d'ingénieurs de l'environnement. Après avoir achevé une formation postgrade en écologie et en sciences de l'environnement à l'Université de Neuchâtel, il a été engagé auprès de la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève (HEPIA) en qualité de professeur HES, dans le but de créer et de développer la filière Gestion de la nature.

09.01.2018 – Don du sang

Le 9 janvier, sur l'appel de l'Union des paysannes et femmes rurales de Jussy, une collecte de sang a eu lieu en partenariat avec les Samaritains et le Centre de transfusion sanguine des HUG à la salle des Fêtes. Les habitants âgés de 18 à 30 ans sont venus faire un don.

www.dondusang.ch

19.02.2018 – Promotions citoyennes

Quatre jeunes Jusserands ont participé à la soirée citoyenne qui s'est déroulée le 19 février 2018. Ils ont été accompagnés par quatre membres de la Commission. Après avoir partagé un repas au Hamburger Foundation, tous ont assisté au spectacle.

» 15 jeunes Jusserands ont fêté leurs 18 ans en 2018

20.03.2018 – Concert d'Alain Morisod

Au mois de mars, Alain Morisod nous a fait l'honneur de donner un concert pour les aînés de Jussy. Trois membres de la commission étaient présents pour représenter les autorités Jusserandes.



02.06.2018 – Rallye transfrontalier

Le rallye transfrontalier proposait un parcours d'environ 25 kilomètres à pieds ou à vélo. Trois communes suisses (Presinge, Puplinge et Jussy) en collaboration avec 4 communes françaises (Juvigny, Machilly, Saint-Cergues et Ville-la-Grand) organisent cet événement.

Les élus de la commune ont tenu un stand à la Maison des Bois et proposé aux participants de se restaurer avec une fabuleuse raclette.

13.06.2018 – Sortie des aînés

Nos aînés se sont rendus dans la région des 3 Lacs pour une croisière avec repas à bord. Les 63 inscrits étaient accompagnés par 3 membres de la commission. La journée a débuté aux aurores, par un départ en car à 6h45 et un retour en fin de journée.

Fête nationale

Comme chaque année la fête fut belle à Jussy pour le 1^{er} août. Monsieur Darius Rochebin a donné une allocution sur le thème des médias avant le traditionnel feu d'artifice.

À cette occasion, la commission a mis en place un parcours d'environ 8 kilomètres jalonné de 3 stands. Les participants étaient invités à compléter un questionnaire sur les réseaux sociaux et les émissions TV avant de repartir avec un crayon et calepin muni du logo communal comme cadeau souvenir.



01.09.2018 – Sortie des jeunes

Les jeunes de Jussy se sont rendus à Europa Park les 1^{er} et 2 septembre 2018 accompagnés de membres du conseil municipal.

15.09.2018 – Demi de Jussy

Le 15 septembre, Jussy accueillait la 38^e édition du Demi de Jussy. Cette année encore, les 1500 dossards ont trouvé preneur en trois semaines!

20.11.2018 – Repas des aînés

Le traditionnel dîner annuel des aînés s'est déroulé dans la salle des fêtes sur le thème d'Halloween. Rappelons que durant cette soirée, c'est le conseil municipal et les collaborateurs de la mairie qui s'occupent du service. Les 75 inscrits ont pu déguster un excellent repas préparé par la traditionnelle équipe de Jussy.



06.12.2018 – Goûter des aînés sur le thème de l'Escalade



18.12.2018 – Noël communal

Le 18 décembre 2018, concert des enfants au Temple suivi d'un apéritif servi par les membres du Conseil municipal et le personnel communal.





Finances et
administration

**RAPPORT DE LA
COMMISSION****Composition**

Présidente	Audrey Pion
Vice-président	Alain Magistra
Membres	Patricia Crousaz-Pantet, Olivier Gros, Catalina Kauz, Myriam Rivollet
Exécutif	Anne-Françoise Morel

Cette commission traite des dossiers suivants: finances. administration générale. Fondation du logement, personnel, votations, élections, recensement, naturalisations, promotion économique, construction, représentation.

Durant toute l'année 2018, la composition de la commission n'a pas changé.

La commission s'est réunie à 4 reprises en 2018.

Durant l'année 2018, la commission s'est prononcée favorablement sur l'approbation des comptes 2017. En effet, suite à la présentation des comptes et aux explications fournies par Madame Le Maire et le secrétaire général sur les écarts entre le budget et les comptes réalisés au 31 décembre 2017, la commission a approuvé les crédits budgétaires supplémentaires pour un montant de CHF 260'791,84 et les investissements 2017 pour un montant de CHF 67'700.--. La commission a donné ainsi décharge de l'exercice 2017 à l'Exécutif.

En parallèle à l'élaboration d'un nouveau règlement du Conseil municipal, la commission a travaillé sur un nouveau mode de rémunération des élus municipaux. En effet, jusqu'à maintenant, la rémunération des conseillers se faisait par le biais d'un voyage en commun, au milieu de la législature. Cette façon de pratiquer permettait de développer la cohésion et l'esprit d'équipe. Les règles en la matière ayant évoluées, les autorités communales se devaient de repenser la rémunération des élus municipaux.

COMPTE-RENDU FINANCIER

Les comptes 2018 de la Commune de Jussy bouclent sur un excédent de CHF 2'360'902,04, soit une différence entre le montant total des charges de CHF 4'777'861,76 et celui du montant total des revenus de CHF 7'136'763,80.

Bien que le résultat excédentaire de CHF 2'360'902,04, soit en forte hausse par rapport au résultat projeté de CHF 22'843.-, il ne représente toutefois pas la réalité économique de l'exercice 2018.

En effet, l'année 2018 restera comme un exercice atypique. L'introduction d'un nouveau plan comptable, appelé MCH2, Manuel Comptable Harmonisé 2, et l'entrée en vigueur de nouvelles règles et normes de comptabilisation ont fortement contribué à la construction d'un résultat comptable, plutôt qu'économique.

Les éléments marquants sont:

- » Réévaluation des biens immobiliers (parcelles, bâtiments) du patrimoine financier.
- » Réajustement des provisions fiscales.
- » Participation solidaire à la recapitalisation de la caisse de prévoyance du GIAP.
- » Reclassification de 20'866 actions de la BCGe du patrimoine administratif au patrimoine financier et réajustement de la valeur comptable selon le cours de l'action au 31 décembre 2018.
- » Nouvelle méthode de comptabilisation des entrées fiscales.

La réévaluation des 20'866 actions de la BCGe a généré un produit de CHF 1'586'361.-. Cet élément a donc fortement contribué à l'augmentation du résultat annuel, toutefois sans effet sur la péréquation intercommunale puisque cet élément ne sera pas pris en considération dans le calcul de l'indice.

Par rapport au budget voté, il apparaît que les revenus d'exploitation sont supérieurs de 12% alors que les charges ont été contenues et subissent même une diminution de 3%.

Compte tenu du changement de plan comptable, il a été décidé de ne pas comparer les chiffres du compte de résultat entre 2018 et 2017. Le bouclage à la fin de l'année 2019 permettra à nouveau la comparabilité des exercices comptables.

Revenus fiscaux

Le département des finances du canton communique aux communes les estimations de recettes fiscales. Ces évaluations nous servent de marqueur pour l'établissement du budget et pour l'ajustement des dépenses en cours d'année.

Ces estimations peuvent varier de manière importante, les montants communiqués par l'État pour le bouclage fait état de recettes fiscales brutes se chiffrant à CHF 4'746'792,50, soit une augmentation de 8,7% (+ CHF 380'880,50) par rapport au dernier décompte des estimations fiscales, en septembre 2017.

Il est important de préciser que les recettes d'impôts 2018 supplémentaires correspondent principalement à des corrections sur des années antérieures et ne permettent pas de tirer des conclusions sur l'évolution durable des recettes fiscales de la commune.

Les recettes supplémentaires se montent à CHF 594'125,80. Elles sont essentiellement dues à des corrections, sur les années 2010 à 2016, sur les revenus des personnes physiques.

Les recettes fiscales des impôts sur le revenu et la fortune des personnes physiques représentent 95% du total des recettes fiscales. Seules 0,5% des recettes fiscales proviennent des impôts sur le bénéfice et le capital des personnes morales.

En plus des recettes fiscales transmises par le département des finances, il y a également la taxe professionnelle communale. Gérée directement par l'administration communale. son apport reste toutefois marginal.

Sur un montant total de revenus de CHF 7'135'763,80 – 66,64% proviennent des revenus fiscaux.

Évolution de la production du centime additionnel (personnes physiques)

Année	Indice de capacité financière	Part privilégiée	Nombre de centimes perçus	Production brute en CHF	Variation en %	Production en CHF par habitant	Variation en %
2010	108.16	72%	44	130'480	+25%	108	+26%
2011	112.60	67%	44	133'065	+2%	112	+4%
2012	106.77	62%	42	129'757	-2%	108	-4%
2013	62.64	57%	42	104'256	-20%	83	-23%
2014	67.80	52%	40	91'164	-13%	72	-13%
2015	66.16	47%	40	83'221	-9%	65	-9%
2016	86.69	50%	40	107'967	+30%	85	+31%
2017	67.91	64%	42	91'989	-15%	71	-16%
2018	73.55	59%	42	107'133	+16%	84	+18%

Évolution de la production du centime additionnel (personnes morales)

Année	Production brute en CHF	Variation en %	Production en CHF par habitant	Variation en %
2010	5'291	+12%	4,4	+13%
2011	4'572	-14%	3,9	-12%
2012	3'663	-20%	3,0	-21%
2013	4'969	+36%	3,9	+30%
2014	4'518	-9%	3,5	-10%
2015	6'935	53%	5,4	+53%
2016	4'352	-37%	3,4	-37%
2017	5'862	+35%	4,5	+32%
2018	5'886	+0%	4,6	+2%

Ensemble des revenus

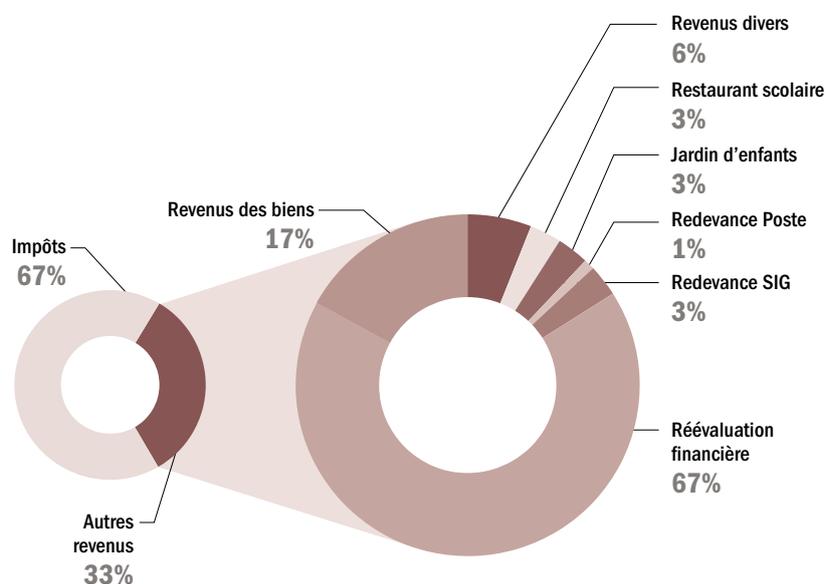
Année	Impôts en CHF	Variation en %	Autres revenus en CHF	Variation en %	Total en CHF	Variation en %
2010	6'002'193	+24%	508'506	+17%	6'510'699	+24%
2011	6'081'759	+1%	377'933	-26%	6'459'693	-1%
2012	5'623'975	-8%	558'212	+48%	6'182'186	-4%
2013	4'615'202	-18%	528'391	-5%	5'143'593	-17%
2014	3'860'939	-16%	673'313	+27%	4'534'252	-12%
2015	3'634'667	-6%	854'827	+27%	4'489'494	-1%
2016	4'514'319	+24%	776'366	-9%	5'290'686	+18%
2017	4'132'260	-8%	683'091	-12%	4'815'351	-9%
2018	4'755'537	+15%	2'380'227	+248%	7'135'764	+48%

Les revenus de l'exercice atteignent CHF 7'135'764.-, soit une augmentation de CHF 2'320'413.- (+248%). Comme on peut le constater, cette variation provient essentiellement des autres revenus qui ont augmenté de CHF 1'697'137.-. Les impôts ont également enregistré une hausse de CHF 623'276.-, essentiellement en relation avec des corrections des recettes fiscales sur les revenus des personnes physiques des années antérieures à 2018.

Les autres revenus des biens communaux représentent 5,54% du total des revenus. Il s'agit des loyers du patrimoine immobilier financier pour CHF 311'789,40 et des intérêts sur placements financiers pour un montant total de CHF 84'736,80. Les revenus des biens sont en augmentation de 12% par rapport au budget.

L'exercice 2018 est marqué par la réévaluation des actions de la BCGe comptabilisée au patrimoine financier ce qui a occasionné une augmentation de la valeur inscrite au bilan pour un montant total de CHF 1'586'361.-. Cette augmentation de valeur au bilan se traduit par un produit d'un montant équivalent.

Nous précisons que tant la réévaluation des actions de la BCGe que les corrections fiscales sont des éléments totalement imprévisibles.



Charges

Le montant total des charges est de CHF 4'774'861,76 soit une diminution de CHF 152'177,24 (-3,09%) par rapport au montant total budgété de CHF 4'927'039.-.

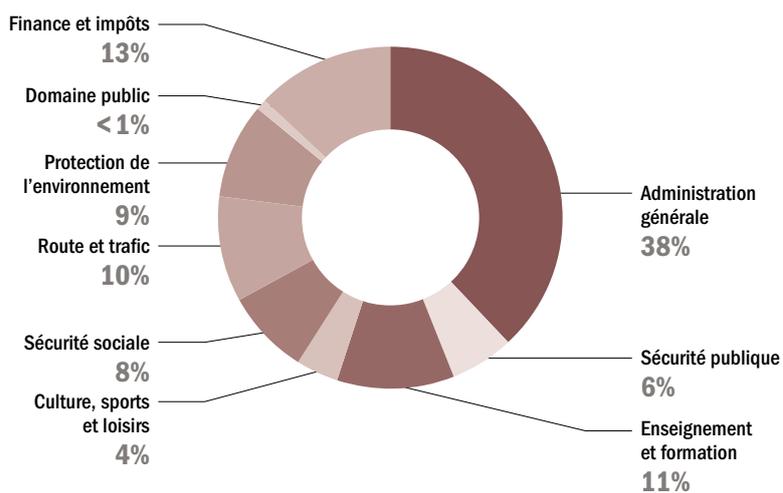
Bien que quelques imprévus aient impacté l'entretien des bâtiments communaux – changement de la chaufferie de la mairie – infiltrations par le toit de la salle de rythmique, globalement, d'autres comptes de charges ont présenté un solde moins élevé que dans le budget.

Ensemble des charges

Année	Charges en CHF	Variation en %	Amortissements en CHF	Variation en %	Total en CHF	Variation en %
2009	4'417'131,92	—	617'196	—	5'034'328	—
2010	4'700'413,08	+6%	567'979	-8%	5'268'392	+5%
2011	3'972'734,01	-15%	1'312'478	+131%	5'285'212	+0%
2012	5'279'946,57	+33%	784'678	-40%	6'064'625	15%
2013	3'770'940,52	-29%	1'202'908	+53%	4'973'849	-18%
2014	4'034'327,03	+7%	497'677	-59%	4'532'004	-9%
2015	3'829'743,62	-5%	623'511	+25%	4'453'255	-2%
2016	3'883'902,82	+1%	669'187	+7%	4'553'090	+2%
2017	4'082'875,92	+5%	677'783	+1%	4'760'6590	+5%
2018	4'546'111,76	+11%	228'750	-66%	4'774'862	+0%

Dépenses de fonctionnement

	Total en CHF	Par habitant en CHF
Administration générale	1'888'833	1'484
Sécurité publique	266'995	210
Enseignement et formation	509'788	400
Culture, sports et loisirs	210'779	166
Sécurité sociale	361'079	284
Route et trafic	474'732	373
Protection de l'environnement	447'725	352
Domaine public	14'162	11
Finance et impôts	600'769	472
Totaux	4'774'862	3'752



Investissements

L'exercice 2018 a été marqué par les investissements suivants:

- » La rénovation de l'un des deux appartements situés dans le complexe scolaire des Beillans pour CHF 151'854,25. Cet investissement a été bouclé au 31.12.2018.
- » La contribution au fonds intercommunal pour le développement urbain pour CHF 87'400.--. Cet investissement a été bouclé au 31.12.2018.

Deux projets étaient toujours en cours d'investissement:

- » l'installation des panneaux photovoltaïques sur le toit de la salle des fêtes pour un montant de CHF 29'755,30 dépensé au 31.12.2018 sur un budget total de CHF 220'000.--.
- » l'enfouissement des lignes électriques sur la route de Monniaz pour un montant de CHF 205'967,50 dépensé au 31.12.2018 sur un budget total de CHF 2'660'000.--.

Bilan du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018

ACTIF	20'406'335,65	22'733'876,57
Patrimoine financier	12'276'318,65	16'779'800,52
Disponibilités et placements à court terme	2'934'280,01	3'080'174,57
Créances	2'237'045,74	2'466'532.--
Actifs de régularisation	34'809,35	104'046,60
Marchandises, fournitures et travaux en cours	3'125,40	3'367,80
Placements financiers	400'000.--	4'406'272,00
Immobilisations corporelles PF	6'387'200.--	6'444'601,25
Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	279'858,15	274'806,30
Patrimoine administratif	8'130'017.--	5'954'076,05
Immobilisations corporelles du PA	3'494'522.--	3'653'349,05
Participations, capital social	4'567'795.--	2'147'884.--
Subventions d'investissements	67'700.--	152'843.--
PASSIF	20'406'335,65	22'733'876,57
Capitaux de tiers	2'248'274,40	2'214'913,28
Engagements courants	152'594,23	237'233,73
Engagements financiers à court terme	38'796,55	38'796,55
Passifs de régularisation	306'301,27	175'969,55
Provisions à court terme	937'254,50	993'434.--
Engagements financiers à long terme	371'735,80	332'939,25
Provisions à long terme	90'514.--	90'514.--
Engagement envers les financements spéciaux et des fonds des capitaux de tiers	351'078,05	346'026,20
Capital propre	18'158'061,25	20'518'963,29
Excédent du bilan	18'158'061,25	20'518'963,29

Compte de résultats au 31 décembre 2018

Charges d'exploitation	Budget en CHF 31.12.2018	Réalisé en CHF 31.12.2018
Charges de personnel	1'248'400.—	1'327'006,03
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'923'950.—	1'861'271,14
Amortissements du patrimoine administratif	347'750.—	228'750.—
Charges de transfert	1'332'619.—	1'250'780,97
Imputations internes	—	20'816.—
Total des charges d'exploitation	4'852'719.—	4'688'624,14
Revenus d'exploitation		
Revenus fiscaux	4'385'912.—	4'755'536,50
Taxes	154'100.—	277'489,86
Revenus divers	22'000.—	22'568,10
Revenus de transfert	21'500.—	62'466,14
Imputations internes	—	20'816.—
Total des revenus d'exploitation	4'583'512.—	5'138'876,60
Résultat d'exploitation	-269'207.—	450'252,46
Charges financières	74'350.—	86'237,62
Revenus financiers	366'400.—	1'996'887,20
Résultat financier	292'050.—	1'910'649,58
RÉSULTAT OPERATIONNEL	22'843.—	2'360'902,04
Charges extraordinaires	—	—
Revenus extraordinaires	—	—
Résultat extraordinaire	—	—
RÉSULTAT TOTAL DU COMPTE DE RÉSULTATS	22'843.—	2'360'902,04

Tableau de flux de trésorerie

	Résultat total des comptes de résultats	2'360'902,04
+	Amortis. du PA et subv. d'investissements (planifiés. non planifiés. complémentaires)	231'007.—
+	Amortissements des prêts et participations PA	—
-	Augmentation / + diminution des créances	-229'486,26
-	Augmentation / + diminution des marchandises. approvisionnement et travaux en cours	-242,40
-	Augmentation / + diminution des actifs de régularisation	-69'237,25
+	Pertes / - bénéfiques sur la vente du PF ou pertes/bénéfiques de change	2'000.—
+	Pertes / - bénéfiques réévaluation du PF	-1'586'361.—
+	Augmentation / - diminution des engagements courants	27'385.—
+	Augmentation / - diminution des provisions	113'434.—
+	Augmentation / - diminution des passifs de régularisation	-130'331,72
+	Augmentations / - prélèvements d'engagements pour les financements/fonds spéciaux	—
	Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle [fto]	719'069,41
+	Remboursement des tiers	—
+	Subventions acquises	—
+	Remboursements des prêts et de participations	—
	Recettes du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités	—
-	Immobilisations corporelles	-387'577,05
-	Investissements pour le compte de tiers	-87'400.—
-	Immobilisations incorporelles	—
	Dépenses du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités	-474'977,05
	Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement dans le PA [FTI]	-474'977,05
-	Achat de placements financiers et des immob. corp. du PF (ct)	—
+	Vente des placements financiers et des immob. corp. du PF (ct)	—
-	Achat de placements financiers et des immob. corp. du PF (lt)	-65'401,25
+	Vente des placements financiers et des immob. corp. du PF (lt)	6'000.—
	Flux de trésorerie provenant de l'activité de placement dans le PF [FTP]	-59'401,25
	Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement et de placement [fti+p]	-534'378,30
+	Augmentation / - diminution des engagements financiers à court terme	—
+	Augmentation / - diminution des engagements financiers à long terme	-38'796,55
	Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement [ftf]	-38'796,55
	Variation des liquidités et placements à court terme [fto]+[fti+p]+[ftf]	145'894,56
	Liquidités et placements à court terme au 01.01.2018	2'934'280,01
	Liquidités et placements à court terme au 31.12.2018	3'080'174,57
	Variation des liquidités et placements à court terme	145'894,56

Jussy, le 17 avril 2019

**RAPPORT DE LA COMMISSION FINANCES ET ADMINISTRATION
 SUR LES COMPTES 2018**

En vertu de l'article 55 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes, la commission a procédé, en date du **17 avril 2019**, à la vérification des comptes de la commune de Jussy, audités par la **Société fiduciaire d'expertise et de révision SA**.

Le Maire et le secrétaire général ont réalisé une présentation des états financiers de l'exercice 2018 et comparés au budget de la même période. Des explications ont été apportées sur les écarts entre le budget et les comptes réalisés arrêtés au 31 décembre 2018.

Ils ont également apporté des réponses aux diverses questions des membres de la commission.

Nous proposons donc au conseil municipal :

1. D'approuver les comptes annuels de la commune pour l'exercice 2018 dans leur intégralité annexés à la présente délibération.
2. D'approuver le compte de résultats 2018 pour un montant de CHF 4'774'861.76 (dont à déduire les imputations internes de CIIF 20'816.00, soit net CIIF 4'754'045.76) aux charges et de CHF 7'135'763.80 (dont à déduire les imputations internes de CHF 20'816.00, soit net CHF 7'114'947.80) aux revenus, l'excédent de revenus s'élevant à CHF 2'360'902.04. Cet excédent de revenus total se décompose de la manière suivante : résultat opérationnel de CIIF 2'360'902.04 et résultat extraordinaire de CIIF 0.00.
3. D'approuver le compte des investissements 2018 pour un montant de CHF 474'977.05 aux dépenses et de CHF 0.00 aux recettes, les investissements nets s'élevant à CHF 474'977.05.
4. D'approuver le bilan au 31 décembre 2018, totalisant à l'actif et au passif un montant de CHF 22'733'876.57.
5. D'accepter les crédits budgétaires supplémentaires 2018 pour un montant total de CHF 407'528.11 dont le détail figure à l'annexe 17 des comptes annuels joints à la présente délibération.
6. Ces crédits budgétaires supplémentaires sont couverts par les plus-values enregistrées aux revenus ainsi que par les économies réalisées sur d'autres rubriques de charges.
7. En application de la LBCGe, 20'866 actions détenues par la commune ont été transférées du patrimoine administratif au patrimoine financier.



Intercommunalité

GROUPEMENT DES 6 COMMUNES

En 2018, l'intercommunalité des 6 communes de Choulex, Gy, Meinier, Pupling, Presinge et Jussy s'est réunie en mars à Presinge et en septembre à Jussy.

Les discussions portaient notamment sur la mutualisation du matériel de voirie, les synergies à envisager pour la gestion de l'accueil de jour de la petite enfance sur l'ensemble des communes concernées et la question de la mobilité avec l'afflux de véhicules sur les communes de la Rive gauche. Un projet intercommunal dans le cadre de la semaine de la démocratie a été discuté pour la mise en place d'un événement sur le thème du développement durable au mois d'octobre.

ARVE ET LAC

Le groupement Arve et Lac s'est réuni à deux reprises en 2018; en janvier à Presinge et en mai à Jussy, séance au cours de laquelle la charte collaborative des communes Arve et Lac et ses amendements ont été acceptés à l'unanimité des communes présentes. Cette charte a pour objectif de déboucher sur des recommandations non contraignantes et de fournir une ligne directrice sur laquelle s'appuyer lors des communications avec le canton ou du traitement de certains dossiers.

De nombreux sujets sont traités par ce groupement comme la réforme des sapeurs-pompiers volontaires, le regroupement des ORPC, les questions de mobilité, la levée des déchets, ou encore le plan directeur cantonal 2030.

OFFICE RÉGIONAL DE PROTECTION CIVILE

Conformément aux directives générales de l'Office cantonal de la protection civile et des affaires militaires (OCPAM) définissant les principes en matière d'instruction pour 2015, l'activité de l'organisation régionale de protection civile (ORPC) Voirons s'est déroulée dans le cadre du budget annoncé aux autorités intercommunales.

Les tâches suivantes ont été accomplies:

- » L'information des chefs de domaines.
- » La planification des activités et du personnel de chaque service.
- » La gestion de l'entraînement et de l'instruction de chaque astreint au travers des cours de répétition.
- » Le service à la population durant les activités en faveur de la collectivité: le «Tour de Presinge», le «Marathon for Unicef», «Demi-marathon de nuit de Jussy» et les «Portes ouvertes du Centre Horticole de Lullier» et le «Mémorial Bernard Vifian».
- » L'entretien du matériel et des constructions.
- » Les contrôles périodiques des abris, des constructions et du matériel.
- » Le maintien du lien avec le DOP (détachement des opérations).



Notre organisation a effectué, durant l'année 2018, 2 séances d'état-major, 2 cours préparatoires, 15 cours de répétition représentant 803 jours convoqués pour 502 jours de service effectifs.

Les interventions au profit de la collectivité ont nécessité la convocation de 93 astreints volontaires.

Au 31 décembre 2018, nous avons procédé à la libération de la classe d'âge 1978; ainsi 13 personnes (dont un chef de section et un chef de groupe) ont été libérées de leur obligation de servir dans la protection civile.

Notre effectif actuel par rapport à l'effectif réglementaire est déficitaire de 57 astreints, principalement dans le domaine de la logistique et de l'assistance.

ÉTAT CIVIL

L'Office de l'État-civil de Jussy fait partie de l'arrondissement Chêne-Bougeries-Voirons qui regroupe les communes de Chêne-Bougeries, Puplinge, Presinge et Jussy.

FORETGENEVE – ASSOCIATION GENEVOISE DES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS

Composition

Directeur	Philippe Poget
Président du comité	Fabien Wegmüller
Vice-Présidente	Françoise Schenk-Gottret
Trésorier	Christophe Loup

En juin 2018, les quatre Associations des propriétaires de forêts régionales; de Gy-Jussy-Presinge, de l'Ouest genevois, de Veyrier et de la Rive Droite et Lac, ont fusionné pour englober l'ensemble du territoire cantonal. La nouvelle association est inscrite au registre du commerce en date du 19 octobre 2018 (IDE CHE-159 744.316).

Les principales motivations du comité sont:

- » Gérer le patrimoine forestier présent pour la génération future.
- » Tenir compte de l'importance de la forêt pour la société comme lieu de délasserement et de ressourcement, notamment pour les habitants des zones urbaines.
- » Entretenir la forêt aujourd'hui pour améliorer la qualité de la forêt de demain (et à terme diminuer la perte réalisée actuellement lors des travaux forestiers).
- » Promouvoir le développement de la filière du bois genevoise pour une utilisation des produits de la région dans différentes constructions.
- » Collaborer étroitement avec les pouvoirs publics et les communes en particulier, pour développer la compréhension des différents rôles et prestations de la forêt.

Travaux forestiers réalisés en 2018

Exploitations forestières réalisées: à Jussy (privés), à Versoix (commune et privés), à Avusy (privé), à Satigny (Bois Chébé, Merdisel, Grand Bois), à Meyrin (Bois de la Maille), à Chancy (Bois des Crevasses), à Veyrier (Bois Gourmand), notamment.

Les travaux sont poursuivis dans le cadre du contrat de gestion du Grand Massif 1 (Versoix-Collex-Bossy) pour les forêts domaniales.

Sur mandat de l'État des chantiers ont été organisés le long des cours d'eau (avec débardage par hélicoptère): Seymaz, Drize et Nant d'Avril (chantiers en novembre, en partie entamés).



Ressources humaines

Administration

Christophe MAGE

Secrétaire général, secrétaire du Conseil municipal

René BEAUD

Secrétaire général adjoint

Isabelle CASADA

Aide-comptable

Véronique VUADENS

Réceptionniste mairie et guichet postal

Technique

Lionel GANIVET

Responsable technique

Frédéric PIAGENTINI

Cantonnier

Eddy PIAGENTINI

Concierge

Sandrine GANIVET

Aide-concierge

Edyta DE CARVALHO

Aide-concierge

Jardin d'enfants

Verena CHENEVARD

Responsable Jardin d'enfants

Christine CHAILLOT

Assistante socio-éducative

Flaviana PIAGENTINI

Assistante socio-éducative

Gaby MEIER

Assistante socio-éducative

École

Alvina SCHÄFER

Patrouilleuse

Adélaïde PRADERVAND

Intendante (repas scolaire)

À l'honneur!

Ce sont généralement les premiers employés que les habitants aperçoivent. Ils sont dehors par tous les temps, pour s'assurer du bon entretien des routes, trottoirs et chemins. Ce sont eux également qui œuvrent pour la propreté des locaux communaux, que ce soit à l'école des Beillans, à la Mairie ou à la salle des fêtes. Félicitations pour le travail accompli!



Répartition des postes en 2018

Secrétaire général	1
Administration	2
Comptabilité	0,2
Service technique	3,5
Jardin d'enfants	1,9
École	0,6
Total	9.2

Pendant les vacances d'été, la commune engage une dizaine de jeunes âgés de 15 à 16 ans pour effectuer les grands nettoyages à l'école des Beillans. Pour les promotions et le 1^{er} août, des jeunes sont également engagés pour effectuer le tri des déchets.

Carnet noir



Appelée affectueusement «Loulou», la maladie a emporté le 30 septembre 2018 notre ancienne collaboratrice, Madame Lurdes Piagentini. Née le 28.11.1958, épouse de notre collaborateur Frederic Piagentini, Loulou avait travaillé pour la commune entre 2003 et 2015.



Christophe Mage



René Beaud



Isabelle Casada



Véronique Vuadens



Lionel Ganivet



Eddy Piagentini



Edyta De Carvalho



Frédéric Piagentini



Alvina Schäfer



Gaby Meier



Christine Chaillot



Flaviana Piagentini



Verena Chenevard



Adelaïde Pradervand